

## Fiche technique

# Planogran 22

**Description du produit** Planogran 22 est un lissage à base de plâtre pour la zone sèche.

**Composition**

Liants: plâtre, chaux hydraulique blanc  
 Additifs: pierres calcaires  
 Adjuvants: additif de rejet d'eau, agent de pontage, retardateur de prise

**Champ d'application** Particulièrement indiqué sur des supports en béton, dégrossissages (plâtre ou ciment), plaques de plâtre, panneaux armé de fibres, panneaux de séparation et des supports existants à l'intérieur. Les plaques de plâtre et plaques armées de fibres sont absolument à prétraiter avec une couche de fond. Planogran 22 est idéal, après séchage, pour recevoir des peintures, finitions à gicler et ribages de finition. Il n'est pas utiliser dans une zone de projection directe d'eau.

**L'épaisseur de la couche** 2 – 5 mm  
 Pour recevoir de la tapisserie min. 3 mm

**Consommation** par m<sup>2</sup> env. 1 kg/mm

**Form de livraison** Sac à 30 kg

**Traitement** Addition d'eau par sac env. 24 litres  
 Temps de traitement 45 minutes  
 Ne pas travailler en dessous de +5° C

Planogran 22 est appliqué à la main sur des supports solides, propres et secs. Planogran 22 est à appliquer en une couche. Sur surfaces peintes prétraiter le fond avec Granolan pont d'adhérence ou d'ajouter au Planogran 22 1 kg de liant A/sac. Pour des surfaces critiques, des essais d'adhérence doivent être mise en oeuvre précédemment. L'humidité de l'air trop élevée et des températures trop basses ainsi qu'un échauffement trop brusque conduisent à des dommages comme la perte de la fermeté propre, un accrochage et une aspiration différente etc.

Des revêtements sur des plaques de plâtre ou des panneaux armés de fibres peuvent seulement être exécutés, si aucune grande modification de déformation linéaire n'apparaît suite à des changements de température ou d'humidité.

## Remarques

Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits ([www.granol.ch](http://www.granol.ch)).

## Stockage

Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

## Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

## Indications de sécurité

### Attention

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Hydroxyde de calcium  
CAS-Nr. 1305-62-0, EG-Nr. 215-137-3

Réagit très alcalin avec l'humidité.

P260d: Ne pas respirer les poussières

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302e: EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

### Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

[info@granol.ch](mailto:info@granol.ch), [www.granol.ch](http://www.granol.ch)

